

banque. Il nous restera, si nous ajoutons le loyer de deux magasins que nous pensions pouvoir facilement louer, un profit net de \$12,000, ou de 5 p.c. sur une dépense de \$240,000. Nous sommes convaincus que ce que nous aurons à déboursier ne dépassera pas cette somme. Avec un édifice, pour les besoins de la banque, dimensions trois fois plus grandes que celles de notre ancien établissement, avec un revenu en loyers de cinq p. c. de nos déboursés, nous n'aurions pas trop à nous plaindre, suivant moi. Le placement, nous n'en doutons pas, sera avantageux aux actionnaires.

Messieurs, après ces quelques remarques, je prierais le caissier de vous présenter son adresse annuelle sur les affaires en général. Ensuite, je serai heureux de répondre à toutes les questions qu'il plaira aux actionnaires de m'adresser à moi-même ou à tout autre directeur."

M. Bousquet, le caissier de la Banque, s'adressa alors à l'assemblée. Nous publions son adresse *in extenso*.

## ADRESSE DU CAISSIER

### NOS AFFAIRES

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu ce que je puis appeler la prospérité, sans être taxé d'exagération. Le commerce du pays n'a pas atteint d'un bond son apogée; mais il accuse un progrès constant et soutenu.

Je suis heureux de constater que notre clientèle continue à augmenter; nous avons ouvert pendant l'année un nombre considérable de nouveaux comptes. Les actionnaires possèdent maintenant une valeur de premier ordre qui donne des revenus considérables.

Nous avons accumulé une très forte réserve; le bureau de direction pourra désormais s'en contenter, et n'y ajouter, à l'avenir que peu ou point de nouveaux fonds; mais je crois qu'il sera sage de consolider notre réserve en l'appuyant d'une forte balance au compte Profits et Pertes.

La banque se trouve actuellement dans une position telle que les directeurs pourraient, sans extravagance, distribuer aux actionnaires une plus large part des profits annuels. C'est d'ailleurs, comme M. le président vient de le dire, ce qu'ils se proposent de faire le 1er septembre prochain.

Maintenant, si nous examinons l'état de situation qui est devant vous, nous n'y trouverons que fort peu de différence avec les chiffres de l'état de l'an dernier. Pour ce qui concerne les comptes inscrits sous le titre "Passif," il n'y a rien qui vaille la peine d'être spécialement signalé; sauf que les fonds reçus du public, soit en compte courant, soit en dépôts à long terme, sont modérément augmentés.

De l'autre côté de la feuille, on verra que l'actif liquide de la banque a subi une légère diminution.

Les avances au public, sous le titre de "Billets escomptés" ont, comme d'ailleurs on devait s'y attendre, une certaine augmentation; nous désirons aider, dans les limites de la prudence, au progrès et au développement des intérêts commerciaux de cette Province et nous sommes disposés à employer nos fonds dans ce but, chaque fois qu'une occasion favorable se présentera.

Le compte de l'édifice de la banque a été porté à \$186,000. Comme cet édifice

est encore en voie de construction, ce compte augmentera de nouveau pendant l'année, mais nous croyons que notre édifice représentera amplement la valeur des capitaux pour le montant desquels il figure dans nos livres. Outre qu'il sera pour nous un placement très sûr, produisant un bon revenu sur le capital placé, il fera certainement honneur à la banque. Nous y trouverons, de plus le local nécessaire pour l'établissement d'un département d'épargne, d'où nous espérons retirer de nouvelles ressources et de nouveaux profits.

Nous constatons une augmentation constante et soutenue dans le nombre de nouveaux comptes de dépôts ouverts, tant au bureau chef qu'aux succursales et vous verrez avec plaisir que les affaires de la banque en général n'ont point perdu de leur volume et que nos clients et le public apprécient de plus en plus les avantages offerts au commerce, par nos succursales, dans les différentes localités, où nous sommes établis.

### REVUE DE L'ANNÉE

Nous avons en maintes fois l'occasion depuis quelques mois de comparer la situation prospère des affaires commerciales au Canada avec la crise qui a sévi dans toutes les branches de commerce aux Etats-Unis.

La liste des faillites fait ressortir ce contraste d'une manière frappante. Nous ne pouvions guère nous attendre, naturellement, à échapper complètement aux influences néfastes qui ont semé le désastre chez nos voisins; avec l'intensité de nos rapports commerciaux avec eux et l'effet sur nos opérations financières de la crise monétaire qui y a sévi.

Jusqu'à ce jour, pourtant aucun intérêt canadien n'a souffert d'une manière appréciable de la crise qui règne aux Etats-Unis, quoique, comme je l'ai déjà dit, les relations commerciales entre les deux pays soient intimes et que les conditions du commerce s'y développent, en règle générale, sur des lignes à peu près pareilles.

Des Canadiens qui spéculaient sur les valeurs publiques y ont perdu de l'argent; mais heureusement, le nombre des personnes intéressées à ces spéculations n'est pas considérable et les pertes produites par la dépréciation des cours n'a pas affecté la société en général.

Toutefois, il a fallu que les banquiers et les marchands suivissent avec la plus grande attention, les phases de la crise de l'argent en 1893, car des intérêts commerciaux dans plusieurs parties du pays s'y trouvaient intimement liés.

Il est certain que les Etats-Unis ont traversé en 1893 une crise d'une intensité effrayante; mais c'était essentiellement une crise financière; une crise de banques et de monnaie; de circulation métallique et de circulation fiduciaire, et les faillites de banques ont dépassé tous les chiffres des années précédentes depuis l'établissement du système des banques Nationales. Dans les dix premiers mois de l'année, 158 banques Nationales ont suspendu leurs paiements.

Mais les faillites de banques d'Etats et de banquiers privés ont considérablement dépassé ce chiffre; un état publié en décembre dernier par l'agence commerciale donnait comme 713 le nombre total des banquiers, banques et autres institutions financières ayant suspendu leurs paiements en 1893.

En général, les marchands des Etats-Unis ont résisté avec succès à la crise,

il n'a pas paru qu'ils eussent abusé du crédit et les faillites ont été moins nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, en tenant compte de l'arrêt complet pendant un certain temps, de l'écoulement des marchandises et de la contraction du crédit causée par la clôture des banques.

Les industries et manufactures ont eu une année désastreuse, et l'un des traits caractéristiques de l'année a été la suspension des travaux d'un nombre énorme d'établissements industriels en juillet et août.

La Bourse de New-York, et celles des autres grandes villes, ont eu à supporter le contrecoup, non-seulement du malaise général produit par la discussion de la question de l'argent, mais aussi de la rareté de la circulation fiduciaire et des suspensions de paiements des banques; la dépréciation des valeurs publiques a été effrayante et les ruines de grandes institutions témoignant de la grandeur du désastre.

Mais on peut constater par les chiffres suivants de la statistique des faillites, combien légère a été sur notre commerce, l'influence de la crise des Etats-Unis.

Le nombre des faillites a augmenté, aux Etats-Unis, de 50 pour cent sur l'année précédente, avec un passif de \$382,000,000 en 1893, contre \$108,000,000 en 1892, tandis que, au Canada, l'augmentation n'a été que d'une légère fraction au dessus de 2 1/2 pour cent en nombre et de 40 pour cent en passif.

L'immunité dont a joui le Canada des désastres qui ont atteint nos voisins est attribuée principalement à la supériorité de notre système de banque et à la plus grande solidité de notre circulation.

Le système des succursales de banques, tel qu'il est pratiqué au Canada, donne aux directeurs de ces institutions une connaissance plus intime des affaires du commerce local, avec un contrôle plus efficace sur ce commerce, qu'on en peut obtenir avec le système de petites banques locales comme on le pratique aux Etats-Unis. En outre, les succursales facilitent la distribution des capitaux et de la circulation.

Qu'il surgisse dans une section quelconque du Canada une soudaine demande de fonds et nos banques peuvent y faire face sans friction, sans dérangement pour les fonds employés ailleurs, tandis que, aux Etats-Unis, la mesure de l'accommodation que peuvent fournir les banques est celle du capital et la disposition d'institutions purement locales et les désastres ont eu pour causes première, l'insuffisance d'accommodation des banques locales.

Il a été reconnu depuis longtemps, et il a été fréquemment prouvé que notre système de circulation est très supérieure à celui de nos voisins. Il réunit les éléments de convertibilité, de sécurité et d'adaptabilité aux besoins du commerce. Le volume de notre circulation augmente ou rétrécit, non pas sous l'effet d'une législation d'expédients, mais en se conformant à la demande du commerce, ce qui assure la stabilité du taux de l'intérêt.

En un mot, notre système remplit toutes les fonctions d'une monnaie fiduciaire de circulation, avec régularité, sécurité, et en s'ajustant automatiquement avec la plus grande précision aux besoins des affaires.

A en juger par la statistique des faillites commerciales, la situation des affaires au Canada a été bonne.

Le nombre de faillites dans tout le